

léa

LA LIGUE EN ACTION



ÉDITO

Un lien réinventé

Vous tenez dans vos mains notre *léa*, nouvelle version ! Une revue facile à manipuler avec 4 rubriques pour 2 objectifs. Présenter avec concision les nombreuses activités de la Ligue des familles. Et visibiliser l'investissement sans faille de nos volontaires qui permettent à la *Ligue* d'être encore plus *en action* dans nos villes et villages francophones.

Le *léa* a eu plusieurs formes par le passé mais il n'aura jamais pris ce format-ci : une véritable revue imprimée notamment glissée dans le magazine d'information édité par la Ligue des familles, *Le Ligeur des parents*.

Tous les 3 mois, cette nouvelle fenêtre viendra compléter les 4 pages mensuelles d'information sur les activités et luttes de la Ligue des familles publiées mensuellement dans le magazine. Une occasion de faire le focus sur nos combats, notre ancrage local, nos actions de solidarité et nos volontaires.

Si vous tenez en main ce *léa*, c'est que vous êtes membres de la Ligue des familles et lecteurs, lectrices du *Ligeur des parents*, volontaires au sein d'une de nos activités en contact avec les parents ou encore donateurs, donatrices repris dans notre base de données. Ce bulletin de liaison est pour vous. Bonne découverte.



MADELEINE GUYOT,
Directrice Générale de la Ligue des familles

P.2

LA LIGUE VOUS DÉFEND

Recherche communes actives pour les familles

P.5

VOLONTAIRES

Portrait de Thérèse, du Prix Bernard Versele

P.6

AGIR LOCALEMENT

Mamans solos mais solides

P.8

SOLIDARITÉ

CABANE : le volontariat pour tisser des liens uniques



Recherche communes actives pour les familles

La Ligue des familles appelle les communes à mettre en œuvre, d'ici aux prochaines élections de 2030, une série de mesures visant à améliorer la vie des familles avec enfants. Tout au long de la mandature communale, elle communiquera aux parents les initiatives des localités les plus ambitieuses.

La Ligue des familles a adressé, en mai dernier, un courrier aux bourgmestres de Bruxelles et de Wallonie pour leur proposer de s'engager à mettre en œuvre, d'ici aux prochaines élections de 2030, plusieurs mesures visant à répondre davantage aux besoins des parents et de leurs enfants. Ce nouveau projet s'intitule 'Commune active pour les familles'.

Encourager les communes à adopter des mesures favorables aux familles

Les communes volontaires doivent s'engager à mettre en place des mesures concernant les plaines de jeux, les écoles, les crèches, les activités extrascolaires, les horaires et tarifs des démarches communales...

Chaque mesure correspond à un certain nombre de points, qui dépendent de la difficulté et/ou du coût de mise en œuvre de la mesure ainsi que de l'impact estimé pour les familles. Les communes peuvent choisir les mesures qu'elles souhaitent mettre en œuvre, pour un total de minimum 30 points. Si certaines de ces mesures sont déjà d'application dans certaines communes et que ces dernières s'engagent à les maintenir d'ici 2030, elles peuvent également en comptabiliser les points.

Une belle vitrine pour les communes ambitieuses

La Ligue des familles propose pour sa part aux communes volontaires de communiquer aux médias (dont *Le Ligueur* évidemment) les noms des communes concernées et leurs engagements, de suivre la mise en œuvre progressive de ces mesures dans chaque commune et d'en informer régulièrement les abonnées-es à la newsletter et aux réseaux de la Ligue des familles. En somme, une belle vitrine pour les communes qui prennent des mesures ambitieuses pour les familles avec enfants. Bien nécessaire dans un contexte où les finances communales sont mises à rude épreuve et où les choix politiques en faveur des familles méritent dès lors d'autant plus d'être soulignés.

Déjà plusieurs villes et communes participantes

Les communes intéressées doivent communiquer à la Ligue des familles la liste des mesures qu'elles s'engagent à réaliser d'ici au 8 octobre. À l'heure d'écrire ces lignes, bien avant la date limite, plusieurs communes se sont déjà engagées fermement dans le projet et de nombreuses autres ont prévu d'examiner les mesures en collège des bourgmestres, échevins et échevines prochainement. La Ligue des familles communiquera dans un prochain *Ligueur* les noms et les engagements des communes participantes. 📍

MESURES DES 'COMMUNES ACTIVES POUR LES FAMILLES'

Les communes volontaires doivent sélectionner des mesures ci-dessous afin d'atteindre un total de 30 points.

MESURE	POINTS
Mettre des jeux pour enfants à disposition dans la salle d'attente des services communaux et donner accès à une table à langer	1
Mettre en place une permanence gratuite pour aider les parents à introduire une demande au Secal afin de récupérer les pensions alimentaires impayées	6
Mettre à disposition du public une salle communale gratuitement ou à prix modique (maximum 50€) pour les réunions de familles	3
Atteindre une couverture d'au moins une plaine de jeux pour 500 enfants de 0 à 12 ans	10
Ouvrir une nouvelle plaine de jeux avec des jeux pour des enfants de tous les âges de 1 à 12 ans	15
Ajouter un ou des modules de jeux adaptés à des tranches d'âges d'enfants non encore couvertes dans une plaine de jeux existante	7
Aménager un nouveau terrain de sport en libre-service pour un public adolescent, adapté à au moins deux sports différents, en garantissant son accès tant aux filles qu'aux garçons (rollerpark, badminton, volley...)	10
Permettre aux personnes de devenir cohabitantes légales gratuitement et de rompre cette cohabitation légale gratuitement en cas d'accord des deux partenaires	3
Fournir les cartes d'identité adultes et enfants ainsi que les documents d'identité pour personnes étrangères au prix du SPF Intérieur	3

Même l'été, la Ligue des familles crée le débat jusque dans les parlements

Le 9 juillet, la Ligue des familles a sorti un sondage relatif à **l'impact de la réforme du chômage**. Confrontés aux situations concrètes de certaines familles, les répondants se prononçaient très majoritairement en faveur d'un maintien des allocations le temps que les personnes retrouvent un emploi adapté à leur situation familiale. Lors du débat sur le projet de loi, les parlementaires ont mentionné l'étude de la Ligue des familles à... 19 reprises.

La semaine suivante, la Ligue des familles sortait avec 15 organisations féministes une carte blanche expliquant que **la réforme des congés familiaux** prévue par le gouvernement risque d'accroître les inégalités entre femmes et hommes. Le lendemain, deux députées, Sarah Schlitz (Ecolo) et Caroline Désir (PS), interrogeaient le ministre David Clarinval (MR) à ce sujet.

Le même jour, la ligue des familles sortait dans *Le Soir* une étude détaillant **les lacunes des systèmes de primes et de prêts pour la rénovation des logements** et comment les réformer pour permettre aux familles d'effectuer les travaux.

Une semaine avant la rentrée scolaire, c'est sur **le coût de l'enseignement qualifiant** que la Ligue des familles attirait l'attention. Cette étude a été abordée par tous les médias et a permis un focus sur cette filière bien trop négligée.

Enfin, le 27 août, la Ligue des familles mettait dans le débat public, sur RTL et Sudinfo, **le coût de la séparation et du divorce** et appelait à une hausse des plafonds de l'aide juridique.

Plus d'infos sur www.liguedesfamilles.be
> En action > Analyses et études

Assurer la gratuité de la procédure de changement de nom de famille	1	Mettre en place un projet de lutte contre le harcèlement scolaire dans les écoles communales du fondamental dans le cadre du dispositif de la Fédération Wallonie-Bruxelles	5
Organiser des garderies dans les écoles de l'enseignement spécialisé de la commune (minimum une heure le matin et une heure le soir)	10	Proposer gratuitement une soupe quotidienne dans les écoles au moins jusqu'à la 6 ^e primaire	9
En cas de taxe poubelles, la moduler selon la situation familiale : majoration du nombre de kilos pour les poubelles au poids ou octroi de sacs gratuits selon le nombre d'enfants ainsi qu'en cas d'enfant de moins de 3 ans dans la famille	5	Assurer une possibilité d'inscription dans les écoles communales en présentiel et adaptée aux horaires des parents qui travaillent	3
Soumettre un projet de création de places d'accueil de la petite enfance en cas d'appel à projets lancé par les autres niveaux de pouvoir	8	Adapter les horaires des guichets communaux aux parents qui travaillent : ouverture au moins 1 fois/semaine après 17h ou au moins 2 samedis matin/mois	3
Financer sur fonds propres minimum 7 nouvelles places d'accueil de la petite enfance	20	Organiser des déplacements collectifs pour les enfants (à pied, à vélo ou en bus) entre les écoles et les activités extrascolaires	10
Créer ou maintenir un service de garde d'enfant malade à domicile proposé par la commune et accessible à tous les parents à prix modique	10	Organiser des activités sportives et/ou artistiques dans toutes les écoles après les cours minimum 2 fois par semaine	10
Assurer la gratuité de la surveillance du temps de midi dans les écoles	6	Allonger le congé de paternité/co-maternité des fonctionnaires communaux à 15 semaines	10
Assurer minimum 5h de garderie gratuites par semaine pour toutes les familles dans les écoles	15	Créer un congé de conciliation pour les fonctionnaires communaux (8h par an + 8h par enfant + 8h pour les parents solo) pour faire face aux urgences et imprévus familiaux	6
Octroyer un chèque-stage de 50€ par enfant scolarisé dans l'enseignement fondamental par an	6	Permettre 10 jours de congé enfant malade rémunéré par an pour les fonctionnaires communaux	6
Fournir gratuitement le matériel scolaire nécessaire (contenu du plumier et du cartable) jusqu'à la 6 ^e primaire dans les écoles	15	Installer des arceaux pour vélos, y compris pour vélos cargos (familiaux), devant chaque école	5
Ne pas recourir à des huissiers/sociétés de recouvrement pour des dettes scolaires	3		
Plafonner le coût des voyages scolaires dans les écoles communales à 484€ pour les six années de primaire et 842€ pour les six années de secondaire	9		



Allo Info Parents :

le nouveau service de la Ligue des familles pour répondre aux questions des parents

Dès le 15 octobre, nos membres auront accès à un canal direct avec des expert·es pour poser leurs questions. Pas de chatbot : une réponse humaine, adaptée et personnalisée.

Des sujets qui préoccupent les parents

Séparation, garde des enfants, congés parentaux, fiscalité familiale, succession, maladie d'un enfant, adaptation du temps de travail... Autant de situations où la vie change, et où la charge mentale et administrative explose. C'est là qu'un soutien clair et fiable fait toute la différence.

Des réponses claires, vérifiées et à jour

Les lois changent vite. Et sur internet, on trouve tout... et son contraire. Allo Info Parents



apportera des infos fiables, compréhensibles et toujours en phase avec la législation belge francophone. Pour décider en confiance, sans douter.

Un service pour faciliter le quotidien

Allo Info Parents offrira un gain de temps précieux : en seulement un contact / appel avec nos expertes, les membres repartiront avec une réponse concrète et rassurante à leurs questions, leur permettant de clarifier leurs situations, de comprendre et revendiquer leurs droits.

Un service pensé avec et pour les membres

Ce service a été conçu avec l'aide de plus de 100 parents membres. Leurs expériences, besoins et questions ont directement nourri la construction du dispositif. Le résultat : un service vraiment pensé pour la vraie vie des familles.

Comment ça marche ?

Dès le 15 octobre, nos membres pourront poser leur question aux expertes par mail ou par téléphone. Trois permanences par semaine seront assurées. Il sera aussi possible de planifier un rendez-vous via un agenda en ligne. Un résumé écrit suivra toujours l'échange.

Des outils pour aller plus loin

Des supports utiles pourront compléter l'échange : fiches pratiques, modèles de lettres, check-lists, podcasts, lectures...

Autant d'outils pour aider les membres à agir concrètement, avec les bons repères en main. Besoin de plus ? Le service pourra aussi vous aider à calculer une contribution alimentaire, en cas de séparation.

Une mission fidèle à la Ligue des familles

Depuis près de 100 ans, la Ligue agit pour les droits des familles. Grâce à son travail de fond, elle suit et anticipe les évolutions. Allo Info Parents prolonge cette mission : offrir aux familles un appui fiable, au moment où elles en ont besoin.



EN PRATIQUE

- **Pour qui ?** Les membres de la Ligue des familles
- **Quand ?** À partir du 15 octobre
- **Comment ?** Par téléphone, mail, 3 permanences/semaine
- **Infos :** liguedesfamilles.be/allo-info-parents
- **Devenez membre :**



PAR HÉLÈNE BOUGAUD

Responsable adjointe du Service
Animation et Intégration Sociale

PORTRAIT DE VOLONTAIRE



Thérèse Lambotte



A 90 ans, Thérèse Lambotte est la doyenne des volontaires du Prix Bernard Versele (PBV) qu'elle a rejoint en 1996. Lors de la journée de vote de la sélection 2026, le 24 mai 2025, à la Bibliothèque le Gazomètre à la Louvière, elle a pris la parole pour partager ce que le PBV lui a apporté :

« J'avais ma première famille de sang, le PBV était ma deuxième famille : celle de cœur et d'intérêt. J'ai reçu beaucoup de chaleur, des enfants comme des adultes ». Ancienne professeure de français, elle évoque aussi la richesse intellectuelle de l'aventure via « nos réunions, nos discussions, nos argumentations et points de vue différents autour des lectures ».

Mais ce qu'elle garde avant tout en mémoire, c'est la magie des moments vécus avec les enfants : « prendre le temps avec les enfants, de les accompagner à voir ce qu'il y a derrière les mots. C'était magique de voir le déclic chez les enfants, d'assister à leur développement et apprentissage à travers les livres du PBV ». Pour Thérèse, les livres du Prix Bernard Versele sont bien plus que des histoires : ce sont des miroirs de la vie des enfants : « Marcel Proust illustre bien ceci dans *À la recherche du temps perdu* quand il écrit 'la vraie vie, c'est la littérature' ».

Envie de devenir volontaire du Prix Bernard Versele ?
Envoyez un e-mail à prixversele@liguedesfamilles.be

PAR EVELYNE DE LOCHT

Chargée de projets et volontariat



COULISSES D'UNE ACTION

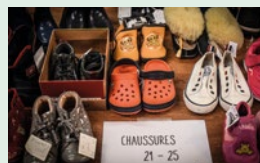
C'est la saison des bourses !

Les bourses de la Ligue des familles, c'est consommer autrement : réduire ses dépenses, agir contre la surconsommation et pour la planète.

Un immense merci aux centaines de volontaires qui rendent ces événements possibles chaque année !

Les volontaires trient, étiquettent, installent, conseillent, encaissent, rangent... Mais surtout, les volontaires créent une ambiance conviviale et chaleureuse. En brocante, en vide-dressings ou sur les marchés, même énergie : entraide, sourires, espace enfants, moments d'échange.

Céline Laroche, du relais local de Libramont, partage « Ma belle-mère a une amie qui vient de s'installer dans la région et qui ne connaît personne. Elle lui a dit : « Viens travailler à la bourse, ça sera l'occasion de rencontrer du monde, de créer du lien avec des personnes impliquées ».



C'est le moment d'acheter en bourses :

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, la Ligue des familles compte

55 relais locaux

répartis dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

QUESTION À LA UNE



Qu'est-ce qui vous rend fier-e d'être volontaire à la Ligue des familles ?

Répondez à la question en envoyant un mail à mouvement@liguedesfamilles.be

PHOTO À LA UNE



Merci à l'illustratrice Emilie Seron pour la magnifique affiche mettant en valeur les lauréats du Prix Bernard Versele 2025.



COUP DE CHAPEAU

Bravo et merci à nos volontaires, Régine Verzele-Déplechin du relais local (RL) Mouscron, Karin Meurant du RL Waremmegier et Gisèle Moreau du RL Silly pour leur engagement et le relais de notre action 'Communes actives pour les familles' auprès de leurs élu-es locaux et locales.

Pour plus d'informations sur ce projet, rendez-vous en page 2 de votre *léa*.



AGIR LOCALEMENT

Maman solo mais solides

Ces projets qu'on ne peut pas laisser disparaître



PAR LÉA SCHMITZ, CHLOÉ ABDEFETTAH, DELPHINE AMORUSO ET CAROLINE MASSART

Chargées de projets en Éducation Permanente



espaces d'émancipation dans lesquels leurs paroles sont accueillies avec confiance, sans jugement. Ils sont devenus des refuges, des tremplins, des lieux de convivialité et d'empowerment. Au cours de cet article, nous voulons mettre en lumière le discours de ces mamans guerrières.

Les assistantes sociales des CPAS partenaires coaniment ces rencontres avec nous. Cette collaboration permet un pont précieux entre les démarches individuelles et l'émancipation collective. Ce qu'on entend dans ces rencontres ?

« Je suis une maman qui gère seule. »
 « Être maman, c'est être une super héroïne. »
 Au fil des rencontres, nous avons parlé de parentalité, de fatigue, de charge mentale,

Les projets Miriam, c'est quoi ?

À La Louvière, Marche-en-Famenne, Jette, Gosselies ou Chaudfontaine, nous avons eu la chance d'animer, avec les CPAS partenaires, des groupes de mamans solos dans le cadre

du projet Miriam. L'objectif de ce projet est de renforcer l'émancipation des mères en situation de monoparentalité bénéficiant du revenu d'intégration. Ces espaces, pensés pour elles, avec elles, sont rapidement devenus des

CABANE : 104 heures de bonheur par an pour chaque binôme enfant-volontaire

À travers son projet CABANE, la Ligue des familles met en relation un·e enfant de famille monoparentale avec un·e volontaire. L'objectif est de créer du lien, de se partager l'un·e l'autre ses passions, de recréer le village autour des familles monoparentales.

« CABANE permet de tisser une relation privilégiée avec un enfant, un peu comme avec un filleul. J'essaie de trouver des activités variées et qui feront plaisir à l'enfant, même si c'est souvent la piscine qu'il choisit. Il est devenu de plus en plus à l'aise et a insisté la dernière fois pour que je détaille à sa maman tous ses exploits. Je crois qu'il était super fier (et moi aussi, je dois l'avouer).

Il adore aussi aller dans mon jardin à la recherche des escargots qu'il ramène parfois à la maison. Je ne suis pas sûre que sa maman apprécie ces nouveaux colocataires baveux, et j'ai insisté sur le fait que les escargots préféreraient certainement vivre en liberté dans le parc à côté plutôt que dans l'hôtel installé dans un

des placards de la petite cuisine Ikea. 😊 » Fanny est la volontaire accompagnante d'Anouar, 7 ans, dans le nord de Bruxelles.

Même zone, autre binôme CABANE, extrait choisi du témoignage de Tu Hong, accompagnante de Marnix, 3 ans : « Au départ, je suis devenue bénévole car j'ai compris ce que c'était la réalité de devenir maman quand j'ai eu mon bébé surprise. C'est plein de bonheur avec beaucoup de fatigue.

J'ai voulu aider une maman solo car en couple, j'avais déjà du mal donc je me disais que ce serait bien d'épauler une mère solo.

Puis, j'ai rencontré une merveilleuse maman solo avec son enfant qui a presque le même âge que le mien.

PAR HÉLÈNE BOUGAUD

Responsable adjointe du Service Animation et Intégration Sociale



Ils sont géniaux et on est devenu amis. Les enfants jouent ensemble.

Par la suite, je suis devenue maman solo et du coup, on s'aide mutuellement avec cette maman. C'est un projet humain où on peut créer du lien pour un long terme. »

Les binômes CABANE signent une convention d'un an, pendant lequel iels s'engagent à se voir 2 heures par semaine. La fin du binôme approchant pour Noah et son accompagnante Florence, lorsque sa maman lui explique cela, Noah, 6 ans, rétorque : « c'est dommage, Florence adore jouer avec moi ! »

CABANE
Créer du lien avec un·e enfant

Si vous habitez à Bruxelles et souhaitez rejoindre cette incroyable aventure humaine et créer du lien avec un·e enfant, écrivez à cabane@liguedesfamilles.be



Vos dons font la différence

CABANE fait partie des projets soutenus par le Fonds de solidarité de la Ligue des familles. La générosité de nos donateurs nous permet de déployer ces projets qui offrent une aide concrète aux parents en difficulté.

Vos dons, petits ou grands, leur offrent un soutien précieux.

Faites un don maintenant !

Bon à savoir : un geste de 40€ ou plus vous permet de récupérer 45% du montant offert grâce à la déduction fiscale.

Faites un don à la Ligue des familles :



la ligue des familles